CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3ème REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3ème/VI-02

F.D.I.E. - ETUDES DE FAISABILITE

—

Dans le cadre de la réalisation de projets structurants liés à l'aménagement du territoire départemental et portés par le Conseil Général, un certain nombre d'études sont actuellement en cours de réalisation.

I - CREATION DE LA ZONE DEPARTEMENTALE A VOCATION LOGISTIQUE

Préalablement à la réalisation de cette opération d'aménagement économique, sur Campsas, Labastide-Saint-Pierre, Montbartier, nous avions confié, en 2005, la réalisation d'une étude d'opportunité, de faisabilité et du choix du site aux cabinets OPERA et SOL ET CITE.

Les conclusions de cette étude nous ont permis de valider la faisabilité de ce projet et de passer à la phase opérationnelle de création de la zone d'activité concertée (Z.A.C).

En 2006, l'étude S.N.C.F. pour le branchement ferré et l'étude foncière par la SOGAP, en vue de l'acquisition des terrains, ont été réalisées.

En 2007, les dernières études sont effectuées conformément à la procèdure Z.A.C. :

- l'étude "d'impact" pour un montant de..... 72 377 €,
- l'étude "loi sur l'eau" pour un montant de..... 10 674 €,
- l'étude "hydrogéologique" pour un montant de..... 34 684 €.

Je vous précise que lors de notre DM 2, je vous présenterai la création du Syndicat Mixte qui sera en charge de la réalisation de cette zone départementale à vocation logistique.

II - "TARN-ET-GARONNE 2025"

Lors du B.P. 2007, je vous ai proposé de mener une réflexion sur le devenir du Tarn-et-Garonne à l'horizon 2025. Cette action a été approuvée à l'unanimité et nous avons mandaté l'A.D.E. 82 pour la conduire.

Cette étude est divisée en deux lots :
- l'un relatif à une approche pluridisciplinaire,
- l'autre concerne la réalisation d'un sondage auprès de 2 500 personnes.

Aujourd'hui, les marchés ont été attribués au CRP CONSULTING pour le lot n° 1 et IPSOS PUBLIC AFFAIRS pour le lot n° 2 pour un montant total T.T.C. de 187 892 € (commission permanente du 21 mai 2007).

Un rapport particulier vous est présenté dans le cadre de cette session.

Compte tenu des enveloppes budgétaires et des crédits de paiement inscrits lors du BP 2007, je vous propose :

- d'une part, de porter l'enveloppe budgétaire (F.D.I.E. études de faisabilité) initialement arrêtée à 160 000 €, à 280 000 €,
- d'autre part, de ratifier un crédit de paiement complémentaire de 50 000 € sur l'article 6171-91 (études de faisabilité).

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide de porter l'enveloppe budgétaire (F.D.I.E. études de faisabilité) initialement arrêtée à 160 000 €, à 280 000 € ;

- Ratifie l'inscription d'un crédit de paiement complémentaire de 50 000 € à l'article 6171, sous-fonction 91 (études de faisabilité).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,